

## FORMULE A - DEMANDE DE LICENCE

\_\_\_\_\_, corporation professionnelle / Professional Corporation  
ayant son bureau enregistré au \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_,  
au Nouveau-Brunswick, sollicite l'octroi d'une licence en vertu de la *Loi de 1998 sur les  
comptables agréés*.

1. Vous trouverez ci-joint :
  - a) copie des statuts constitutifs de la corporation professionnelle, certifiée par le Directeur nommé en vertu de la *Loi sur les corporations commerciales*;
  - b) un certificat établi par le Directeur nommé en vertu de la *Loi sur les corporations commerciales* attestant que la corporation est en règle;
  - c) le droit prescrit.
2. La raison sociale de la corporation professionnelle est \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_, corporation professionnelle / Professional Corporation.
3. Les statuts constitutifs de la corporation professionnelle n'imposent aucune restriction à l'activité qu'elle peut exercer qui l'empêcherait de réaliser les objets énumérés à l'annexe A de la *Loi de 1998 sur les comptables agréés*.
4. La corporation professionnelle est en règle avec le Directeur nommé en vertu de la *Loi sur les corporations commerciales*.

5. Tous les actionnaires de la corporation professionnelle sont énumérés ci-dessous.

NOM	ADRESSE	NOMBRE ET D'ACTIONS	CATÉGORIE
-----	---------	------------------------	-----------

6. Les personnes qui suivent sont toutes celles pour le compte desquelles des actions émises sont détenues en fiducie, ainsi que leurs fiduciaires.

FIDUCIAIRE	ADRESSE	BÉNÉFICIAIRE	ADRESSE	NOMBRE ET CATÉGORIE D'ACTIONS EN FIDUCIE
------------	---------	--------------	---------	---

7. Les personnes qui suivent forment l'ensemble des administrateurs de la corporation professionnelle. Chacune d'elles est membre de l'Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick.

NOM	ADRESSE
-----	---------

8. Chacune des personnes qui exerceront la profession de comptable agréé pour le compte de la corporation professionnelle est membre de l'Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick.

9. La corporation professionnelle s'engage envers l'Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick à s'acquitter correctement et fidèlement de toutes ses obligations de comptable agréé pendant qu'elle est titulaire d'une licence en vigueur et à se conformer aux règlements administratifs, aux règles et aux prescriptions de l'Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick.

FAIT à \_\_\_\_\_, au Nouveau-Brunswick, le \_\_\_\_\_ 20  
\_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_,  
corporation professionnelle / Professional Corporation

par : \_\_\_\_\_  
(apposer le sceau social)

#### CERTIFICAT DU MEMBRE

Je soussigné, \_\_\_\_\_, membre de l'Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick et membre du conseil d'administration de l'auteur de la demande nommé ci-dessus, certifie à l'Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick que les renseignements et les précisions contenus aux paragraphes 2 à 8 inclusivement de la présente demande sont exacts et complets.

\_\_\_\_\_  
administrateur